

Le RJCCQ appuie la hausse de cotisations qui assurera la pérennité du Régime québécois d'assurance parentale

Montréal, le 18 juin 2010 – Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) appuie la hausse de cotisations au régime québécois d'assurance parentale (RQAP) qu'a fait connaître aujourd'hui le Conseil de gestion de l'assurance parentale, L'organisme, qui représente plus de 7 000 jeunes gens d'affaires de moins de 40 ans, qualifie cette hausse de nécessaire.

Le RJCCQ souligne les impacts positifs de ce régime depuis sa mise en place en 2006, dont :

- la participation sans précédent des femmes au marché du travail;
- la présence accrue des pères auprès de leur nouvel enfant;
- la progression du nombre de naissances.

« Le Québec devait se munir d'un programme pour stimuler les naissances au Québec tout en augmentant la présence des femmes sur le marché du travail. En ce sens, le RQAP a atteint ses objectifs et a prouvé sa valeur. » déclare Charles Desjardins, président du RJCCQ.

Le RJCCQ est conscient des irritants occasionnés par le régime pour les employeurs. Toutefois, la jeune communauté d'affaires québécoise croit que « le jeu en vaut bien la chandelle. » Pour, Éric Paquette, directeur général du RJCCQ et membre du conseil d'administration du Conseil de gestion du régime québécois d'assurance parentale, « Le Régime québécois d'assurance parentale s'inscrit clairement dans une vision à long terme, une vision qui tient compte des enjeux d'équité intergénérationnelle auxquels devra faire face le Québec de demain ».

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre qualifiée, un tel régime peut également servir à attirer les jeunes talents de partout dans le monde. Ceux-ci souhaitant s'établir au Québec pour fonder une famille.

Enfin, le RJCCQ souhaite profiter de l'occasion pour rappeler que le Régime québécois d'assurance parentale revêt une importance capitale pour ses membres et il est heureux de constater que les ajustements annoncés aujourd'hui permettront d'en assurer la pérennité.

À propos du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) :

Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ) représente et défend les intérêts sociaux et économiques des jeunes entrepreneurs, gens d'affaires, travailleurs autonomes et professionnels québécois de 18 à 40 ans.

Fondé en 1992, le RJCCQ compte aujourd'hui près de 7 000 membres, répartis dans 26 jeunes chambres et associations de jeunes gens d'affaires de plusieurs régions du Québec.

Veuillez consulter

- site web du RJCCQ: <http://www.riccq.com>

- blogue du RJCCQ: <http://blog.riccq.com/>

- Facebook : <http://www.facebook.com/riccq>
- Twitter: <http://twitter.com/rjccq>
- LinkedIn: http://www.linkedin.com/groups?home=&gid=2161090&trk=anet_ug_hm

Renseignements ou demande d'entrevues: Bernard Dahl, Vice-président, relations publiques, 514-802-2801, bernard@presentis.ca; Éric Paquette, Directeur général, économiste, 514-933-7595, eric.paquette@riccq.com

— 30 —

Renseignements :

Bernard Dahl

Vice-président, relations publiques

bernard@presentis.ca

514-802-2801

Éric Paquette

Directeur général, économiste

eric.paquette@rjccq.com

514-933-7595

514-774-2991